

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE

2018

Du 3 mars 2018, Salle Jean-Pierre ROLAND,
Gémozac 17260

Le samedi 3 mars 2018, à 9h30, les membres de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Montagne Escalade se sont réunis au 30 rue Carnot, dans la Salle Jean-Pierre ROLAND à Gémozac (17260) en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Concernant la liste des membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, celle-ci figure en annexe (annexe 1) du présent procès-verbal.

Un document support reprenant l'intégralité des éléments présentés lors de cette AG, est disponible sur le site internet de la Ligue : <http://na.ffme.fr>

L'Assemblée était présidée par **M. Frédéric CARRINCAZEAX**, Président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, **Mme Olivia PUTZEY**, Secrétaire de l'association.

Plus du tiers des voix étaient représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts : CONVOCATION - REUNION.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Rapport moral et orientations.
2. Rapport d'activité.
3. Rapport financier : bilan exercice 2017.
4. Projets et budget prévisionnel 2018.
5. Montant de la cotisation annuelle.
6. Délibération et vote des différents rapports.
7. Questions diverses.

La séance est ouverte à 9H30

Le Président accueille l'assemblée, tient à remercier tous les participants pour leur présence, tout particulièrement Luc CHABROL, Secrétaire Général de la FFME pour sa présence et son soutien. En préambule, le président a également fait le point sur la structuration actuelle de la Ligue, ainsi que sur les évolutions du nombre de licencié(e)s et de clubs dans notre nouvelle grande région.

L'ensemble de la présentation (chiffres, diagrammes...) sont consultables via le document support de l'AG 2018, disponible sur le site de la Ligue : <http://na.ffme.fr>

1. Rapport moral et orientations :

Dans un premier temps, Frédéric CARRINCAZEUX, tient à rappeler et à souligner l'engagement qu'ont eu l'ensemble des élus de la Ligue, afin de permettre la création d'un poste d'agent de développement au sein de la Ligue. Ce long processus, préparé en amont de la fusion, a permis la professionnalisation la Ligue dès janvier 2017.

Dans un deuxième temps, le président redéfinit l'enjeu majeur pour la Ligue lors de cette olympiade : mettre en place une politique fédérale fondée sur une approche territoriale cohérente dont la complémentarité des acteurs doit s'inscrire dans une logique de réseau, afin de construire ensemble un projet durable.

Le projet 2018, s'inscrit dans la continuité du projet 2017 et aura comme objectifs de :

- Consolider la structuration fédérale locale
- Dynamiser et accompagner les territoires
- Promouvoir les activités

L'ensemble du rapport moral du président est annexé (annexe 2) au présent procès-verbal.

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport moral 2017.

2. Rapport d'activité :

Fernand RINGOT, salarié de la Ligue, présente l'ensemble des actions dans lesquelles la Ligue s'est engagée en 2017.

1. Les actions évènementielles/promotionnelles : Présentation des actions de la Ligue (Cimes hivernales), ainsi que des manifestations pour lesquelles la Ligue est sollicitée (Salon 100% VIVONS SPORT...). Ces événements sont essentiels pour la promotion de nos activités.
2. Les actions liées à la formation : Présentation des bilans.
3. Les différents championnats régionaux : Présentation des bilans.

4. Les actions tournées vers le haut-niveau : Présentation des deux volets, qui structurent aujourd'hui nos actions d'accompagnement et/ou de soutien au haut-niveau, aussi bien en escalade, qu'en ski-alpinisme.
5. Les actions de communication : Présentation des outils mis en place, fin 2017, permettant le développement de la communication de la Ligue.

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport d'activité 2017, présenté ce jour.

L'ensemble de ces présentations (chiffres, diagrammes...) sont consultables via le document support de l'AG 2018, disponible sur le site de la Ligue : <http://na.ffme.fr>

3. Rapport financier : Bilan exercice 2017

Fernand RINGOT, présente le compte de résultat 2017. Celui-ci fait apparaître 104 076,97€ de produits et un montant de 68 219,36€ de charges. Ainsi, le résultat de l'exercice se solde par un excédent de 35 857,61€. Ce résultat s'explique notamment par le transfert des comptes des deux ex-régions (Ex-Poitou-Charentes et Ex-Limousin) et par l'absence de salarié pendant 3 mois.

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels, la résolution suivante est mise aux voix.

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale **approuve** à l'unanimité, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le rapport financier 2017, est annexé au présent procès-verbal (annexe 3).

4. Projets et budget prévisionnel 2018 :

Le président expose la stratégie de poursuite du développement de l'association et de ses activités, dans le cadre des orientations définies. Il indique les axes de travail et les lignes directrices fixées. Vous retrouverez ces orientations dans le document support de l'AG de la Ligue, disponible et consultable sur le site internet de la Ligue : <http://na.ffme.fr>

Fernand RINGOT, présente le budget prévisionnel 2018. Ce dernier fait apparaître 97 750€ de charges ainsi que 97 750€ de produits. Il présente ainsi un budget moins important que le budget prévisionnel de 2017, qui lui était fixé à 103 000€. Ceci s'explique par une simulation plus juste de possibles subventions accordées par nos différents partenaires, notamment du Conseil Régional.

L'assemblée générale ayant terminé son examen du budget prévisionnel 2018, la résolution suivante est mise aux voix.

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale **approuve** à l'unanimité, le budget prévisionnel pour l'année 2018.

Le budget prévisionnel 2018, est annexé au présent procès-verbal (annexe 4)

5. Montant de la cotisation annuelle :

A été soumis à l'assemblée, l'augmentation de la part régionale de la licence. Précédemment fixée à 6€, la proposition faite, a été d'augmenter cette cotisation pour la fixer à 7€ à partir de la saison 2018/2019, afin de pérenniser et de financer en toute autonomie le poste et les missions de l'agent de développement de la Ligue.

Résultats des votes :

Voix pour : 2 372

Voix contre : 468

Abstention : 558

Cette résolution est **adoptée**

La séance a été levée à 12H50

Annexe 1

PRÉSENTS		
N° Affiliation	Structure	NOM du représentant
16001	ASSO. DES SPORTS DE MONTAGNE ET D'ESCALADE	PINOT Jean-Benoît
16003	AMICALE LAIQUE BARBEZIEUX	MIS Martine
17001	CRACQ JEUNES ESCALADE	ROSELLI Jacques
17004	HAUTE SAINTONGE ESCALADE CLUB	ARRENOUS Pascal
17007	GEMOZAC ESCALADE ET MONTAGNE	PENOTY Pascal
17009	MONTAGNE ESCALADE ROCHELAISE	POCHON Michèle
17011	CLUB MONTAGNE ESCALADE DU CHATEAU D'OLÉRON	ROSELLI Jacques
24001	A.S. POUDRERIE BERGERAC	BRIAND Jean-François
24007	LES TROIS MOUSQUETONS BOULAZACOIS	BRIAND Jean-François
33014	UNION SPORTIVE TALENCE ESCALADE DIT VERTIGE	BERNARD Yanic
33015	ESCALIBOURNE	MAGNE Marc-Alexandre
33026	S.A.G.C ESCALADE	BERNARD Claudine
33038	ALPI-RANDO-ESCAL. THALES PESSAC	GARDIN Jean-François
33051	PARREMPUYRE VERTICAL	BERNARD Pierre-Alain
33060	GRIMPE EN TESTE	BERNARD Pierre-Alain
40002	MONT 2 VERTICAL	BLINDAUER Sabrina
40007	ROQ'LANDES	BILLY Jean-Baptiste
64001	AUNAMENDI	GAFFET Thibault
64013	PYRENEA SPORTS	GAFFET Thibault
79004	VERTIGES	THOMAS Claire / MONTAGNE Dominique
86002	A.P.E.M	LEGE Freddy
86007	M.J.C. LATHUS	CERISIER Julien
86012	GRAVITÉ PLUS	MOUTAULT Valérie / THUILLIEZ Valina
	FFME SIÈGE	CHABROL Luc
	LIGUE NA	CARRINCAZEUX Frédéric
	LIGUE NA	NIVET Jean-Jacques
	LIGUE NA	PUTZEY Olivia
	LIGUE NA	RINGOT Fernand

EXCUSÉS	
N° Affiliation	Structure
19002	TULLE GRIMPE
23002	CLUB ALPIN FRANCAIS CREUSE
33002	STADE BORDELAIS - ASPTT
33007	S.A.G.C MONTAGNE
33040	A.S. BLAYELEC ESCALADE
64025	U.S.P.A ESCALADE
64045	LE MUR
64053	ASPE MONTAGNE - MUR D'EAU PYRENEES
64055	LA MAISON DE LA MONTAGNE
64060	LEZARDS DE LESCAR
64085	XIBEROTARRAK

Annexe 2

Rapport moral et orientations :

Voici donc l'heure du premier bilan annuel de la Ligue Nouvelle-Aquitaine FFME. Je souhaite tout d'abord revenir sur cette formidable opportunité qui s'est présentée à nous, celle de la fusion de 3 comités régionaux. C'est en effet par anticipation de cette réorganisation que nous avons pu préparer la structuration de notre ligue avec le CROS Aquitaine (dossier d'attribution d'un bureau à la Maison régionale des sports) et la DRDJSCS (création d'emploi).

Je veux ici simplement rappeler que sans **la professionnalisation** de la ligue, sans le recrutement du premier salarié de la Ligue NA en 2017, et donc sans la préparation du dossier dès les années 2014/2015, nous serions bien loin du travail accompli à ce jour. Je tenais à rappeler cet élément, car aujourd'hui, dans un contexte budgétaire général toujours contraint, certaines structures fédérales engagées plus tardivement dans ce processus auront beaucoup plus de mal à se professionnaliser.

Alors bien sûr, parler d'opportunité dans le cadre de la réforme territoriale ne peut se faire sans évoquer la notion de défi, notion prise aussi dans le sens des obstacles qu'il nous faut franchir. Car en effet, à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, il s'agit bien de passer d'une mosaïque d'acteurs locaux à une dynamique de réseau de partenaires.

Et c'est bien là que se situe **l'enjeu de notre olympiade, la mise en place d'une politique fédérale fondée sur une approche territoriale cohérente dont la complémentarité des acteurs s'inscrit dans une logique de réseau.**

D'aucuns penseront peut-être qu'il s'agit là de propos bien généraux, voire éloignés du quotidien, des besoins du terrain. Je pense en revanche qu'ils sont fortement ancrés dans la réalité. Car ces quelques mots, s'ils sont généraux, renvoient tout de même au principe fondamental, celui d'une **approche durable de nos actions**. Je crois qu'aujourd'hui, au regard de l'actualité, il n'est pas inutile de rappeler quelques principes et valeurs elles aussi fondamentales. Par exemple, le 25 septembre 2015, 193 pays ont adopté à l'ONU, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui définit 17 objectifs de développement durable (ODD) qu'il faut atteindre d'ici 2030 pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.

Or, parmi ces objectifs, nous retrouvons bien sûr certains des nôtres : santé et bien-être, égalité entre les femmes et les hommes, réduction des inégalités, villes et communautés durables...et partenariats pour la réalisation des objectifs.

Voilà donc où se situe notre challenge : **construire ensemble un projet durable pour notre ligue !**

Alors, où en est-on ?

- la **professionnalisation** : c'est engagé,
- la **structuration de la Ligue au travers des commissions** : c'est engagé,
- les **partenariats** : ils se nouent et se développent.

Et dans ce contexte, quels sont les chantiers en cours ?

Ils sont articulés selon 3 axes :

- consolider la structuration fédérale locale** : nous le verrons point par point au cours du bilan,
- dynamiser et accompagner les territoires** : les conventions de coopération territoriales nous y aideront, si nous en faisons de véritables **outils et leviers de collaboration**,
- promouvoir les activités** : pour cela, l'équipe technique régionale (**ETR**) devra être opérationnelle fin 2018.

Alors, avant que nous entrons dans le détail du bilan et envisagions les perspectives, je rappellerai ceci :

Placer le club au cœur de la fédération, le considérer comme l'un des poumons des territoires, nécessite une parfaite dynamique de la chaîne fédérale. Pour cela, les comités territoriaux et la ligue en sont les maillons essentiels (faciliter les dynamiques et catalyser les énergies).

Mais n'oublions pas que ces maillons sont ni déconnectés du terrain, ni de la réalité ; n'oublions pas que les élus de ces organes déconcentrés de la fédération sont tous licenciés au sein d'un club. Les élus des CT et de la Ligue sont aussi des acteurs de leur club.

N'oublions pas que la fédération, c'est nous ! C'est l'engagement d'une équipe. Nous sommes tous au service des licenciés et partageons ensemble les mêmes passions à travers nos activités.

Enfin, n'oublions pas que c'est à nous, ici, de définir nos priorités, de choisir, de décider.

N'oublions pas que l'AG est souveraine, qu'elle est un lieu de débat, un espace d'expression dans le respect de chacun.

Notre ambition, partagée, est celle du développement des activités fédérales, des clubs, et plus largement celle du **développement individuel, durable, au sein des territoires**.

Frédéric CARRINCAZEAUX

Annexe 3

Compte de résultats 2017



2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>

CHARGES (en €)	PRÉVU	RÉALISÉ	PRODUITS (en €)	PRÉVU	RÉALISÉ
60 - Achat	19 720	20 504,16	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	9 910	11 639,75
Achats d'études et de prestations de service	14 800	16 706,76	Prestation de services		10 714,75
Achats non stockés de matières et fournitures	100				
Fournitures non stockables (eau, énergie)			Vente de marchandises	120	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	4 380	2 904,36			
Autres fournitures	440	893,04	Produits des activités annexes	9 790	925
61 - Services extérieurs	8 150	3 814,87	74- Subventions d'exploitation	42 850	30 700
Sous traitance générale			Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	24 550	22 700
Locations -Entretien et réparation	6 450	3 651,45			
Assurance	200	163,42	Région(s):	13 300	3 000
Documentation			Département(s):		
Divers	1 500		Commune(s):		
62 - Autres services extérieurs -	25 680	14 386,60	Intercommunalité :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication	180	28,66	Fonds européens :		
Déplacements	24 500	13 674,54			
missions	200		Autres financements publics :		
Frais postaux et de télécommunications	400	326,90			
Services bancaires, autres -	100	356,50			
Divers	300		Partenariats privés :		

			- Mécénats :		
63 - Impôts et taxes			- Sponsoring :		
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Autres recettes (aide fédérale)	5 000	5 000
64- Charges de personnel	36 100	27 684,83	75 - Autres produits de gestion courante	36 500	27 021,15
Rémunération des personnels,	22 800	17 455,86	Dont cotisations	36 500	27 021,15
Charges sociales	13 000	10 147,47			
Autres charges de personnel	300	81,50			
65- Autres charges de gestion courante	2 500	1 828,90	76 - Produits financiers	2 680	310,33
66- Charges financières			77 - Produits exceptionnels	60	21 405,74
67- Charges exceptionnelles	10 850		78 - Reprises amortissements/provisions	13 000	13 000
68- Dotation aux amortissements			79 - Transfert de charges		
TOTAL CHARGES (en €)	103 000	68 219,36	TOTAL DES PRODUITS (en €)	105 000	104 076,97
86- Emplois des contributions volontaires en nature	70 470	70 470	87 - Contributions volontaires en nature	70 470	70 470
Secours en nature			Bénévolat	58 000	58 000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	12 470	12 470	Prestations en nature	12 470	12 470
Personnel bénévole	58 000	58 000	Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES (en €)	173 470	138 330,04	TOTAL DES PRODUITS (en €)	175 470	174 097,60

Annexe 4

Budget prévisionnel 2018

CHARGES (en €)	PRÉVU	PRODUITS (en €)	PRÉVU
60 - Achat	18 550,00	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	10 950,00
Achats d'études et de prestations de service	14 600,00	Prestation de services	10 950,00
Achats non stockés de matières et fournitures			
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Vente de marchandises	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2 950,00		
Autres fournitures	1 000,00	Produits des activités annexes	
61 - Services extérieurs	8 500,00	74- Subventions d'exploitation	38 500,00
Sous traitance générale		Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	27 500,00
Locations -Entretien et réparation	8 300,00		
Assurance	200,00	Région(s):	8 000,00
Documentation		Département(s):	
Divers		Commune(s):	
62 - Autres services extérieurs -	27 250,00	Intercommunalité :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication	750,00	Fonds européens :	
Déplacements	26 200,00		
missions		Autres financements publics :	
Frais postaux et de télécommunications	200,00		
Services bancaires, autres -	100,00		
Divers		Partenariats privés :	

		- Mécénats :	
63 - Impôts et taxes		- Sponsoring :	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Autres recettes (Aide ffme)	3 000
64- Charges de personnel	41 000,00	75 - Autres produits de gestion courante	48 000,00
Rémunération des personnels,	21 000,00	Dont cotisations	48 000,00
Charges sociales	20 000,00		
Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante	2 450,00	76 - Produits financiers	300
66- Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles		78 – Reprises amortissements/provisions	
68- Dotation aux amortissements		79 - Transfert de charges	
TOTAL CHARGES (en €)	97 750,00	TOTAL DES PRODUITS (en €)	97 750,00
86- Emplois des contributions volontaires en nature	61 100	87 - Contributions volontaires en nature	61 100
Secours en nature		Bénévolat	54 500,00
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	6 600,00	Prestations en nature	
Personnel bénévole	54 500,00	Dons en nature	6 600,00
TOTAL DES CHARGES (en €)	158 850,00	TOTAL DES PRODUITS (en €)	158 850,00